

Information about the countries

Informations et liens concernant les systèmes éducatifs, les Agences Nationales, mais également la vie quotidienne...

FAQ (frequently asked questions)

Questions / Réponses

Contact us

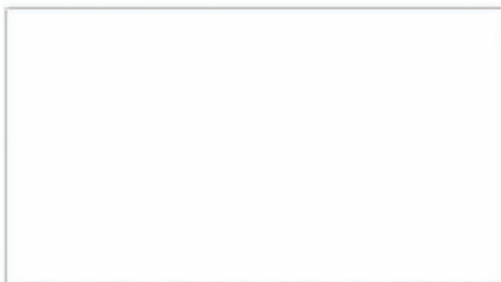
Coordonnées des partenaires European-Mobility dans les différents pays.

Agreements

Conventions de mobilité pour les élèves et apprentis, établies en conformité avec la réglementation de chaque pays.

Customizer

Outil pour établir en ligne votre convention personnalisée.



« Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues ».



PARTEZ POUR L'EUROPE!
 AVEC UNE CONVENTION
 ADAPTÉE À VOTRE PROJET
 DE MOBILITÉ

www.european-mobility.eu



Conseillers, apprentis, élèves, parents,
 enseignants et entreprises.

Simplicité et sécurité !

En 5 étapes, le Customizer vous permet de rédiger une convention de mobilité conforme à la réglementation de votre pays et à celle du pays qui va vous accueillir.

Étape 1

Cliquez sur le « Logo Customizer », puis cochez les cases correspondant au type de formation suivie et à votre projet de mobilité.



Étape 2 et 3

Remplissez les fiches de renseignements. Ces éléments sont nécessaires afin de pouvoir établir votre convention.

Étape 4

Le Customizer prépare votre convention.

Dans la colonne de gauche, vous trouverez le texte conforme à la réglementation de votre pays. Dans celle de droite, le texte est conforme à la réglementation du pays où vous souhaitez effectuer votre mobilité. La colonne du centre propose votre convention (en anglais) et vous demande si nécessaire de trouver des « compromis » avec le pays partenaire.

Laissez-vous guider par les boutons et et utilisez or pour faire apparaître/disparaître la fenêtre de chaque article...



: le texte est identique dans les deux pays (il n'y a rien à modifier).

: complétez le document ou rédigez, si nécessaire, le texte du compromis négocié avec le partenaire d'accueil. Ce compromis peut être sauvegardé à tout moment (le signe passe à l'orange) et, lorsqu'il est accepté par les organismes d'envoi et d'accueil, vous pouvez le valider (le signe passe au vert).

Étape 5

Enregistrez et imprimez.

Le document peut être sauvegardé sur un serveur sécurisé. Un identifiant et un mot de passe vous seront alors transmis par e-mail.